

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Mitzic : la bande à "Jimmy Danger" trahie par une caméra

Alexis NDONG SIMA
Oyem/Gabon

WAGA Ella alias "Jimmy Danger" et ses lieutenants, Ferrol Evra Nkoghe et Ngouma Zoghe, membres d'un gang très actifs à Mitzic et ses environs, viennent d'être neutralisés par les gendarmes de la brigade du chef-lieu du département de l'Okano. Ils ont écroué à la prison d'Oyem pour vol aggravé et association de malfaiteurs. D'après une source militaire proche du dossier, les faits se sont produits vers 23 heures au quartier Etang 1. Le trio des malfaiteurs a ciblé à cette heure avancée de la nuit la demeure du boulanger de la ville, qui était à son lieu de travail. Ils s'introduisent par effraction par la porte centrale et ressortent de la maison avec, entre autres, 3 écrans plasma, 2 mini-ordinateurs et une somme de 250 mille francs. Sauf que la chambre à coucher du boulanger est équipée d'une caméra miniature qui filme les moindres gestes des visiteurs. De retour chez lui le lendemain, le boulanger est sous le choc. Malgré cela,

il se souvient du dispositif de vidéosurveillance de la chambre dont il visionne aussitôt la carte mémoire. Sur les images, on aperçoit Waga Ella en train de fouiller la chambre et s'emparer de l'argent liquide. Sitôt après, la brigade de Mitzic-centre est saisie et une enquête est ouverte.

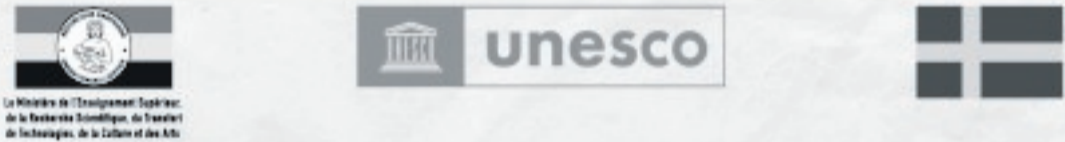
La traque contre les malfaiteurs aboutit, quelques jours plus tard, à l'interpellation du chef présumé du gang au village Lalara. En perquisitionnant son domicile, les pandores retrouvent une partie du butin. Mais en se rendant avec les enquêteurs, par voie fluviale, là où d'autres effets étaient planqués, Jimmy Danger, quoique menotté, saute dans les eaux troubles de l'Okano, réussit à gagner l'autre rive du fleuve avant de disparaître dans la forêt. Manque de pot, le fugitif est rattrapé trois jours plus tard à Laboca, une bourgade de l'Ogooué-Ivindo.

Auditionné par les limiers, le mis en cause a livré ses complices, parmi lesquels Ferrol Evra Nkoghe, qui n'est autre que le collègue du boulanger. Ce dernier, semble-t-il, aurait planifié le cambriolage.



Photo : Alexis Ndong

Le trio de malfrats à la gendarmerie avant son incarcération.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ATELIER SOUS-RÉGIONAL

« MUSÉES ET LUTTE CONTRE LE TRAFIC ILLICITE DES BIENS CULTURELS EN AFRIQUE CENTRALE »

LIBREVILLE, DU 12 AU 16 DÉCEMBRE 2022

Libreville, le 12 Décembre 2022 - Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique, du Transfert de Technologies, de la Culture et des Arts en partenariat avec l'UNESCO et l'appui de la Suède, organise un atelier sous-régional dont le thème est : « Musées et Lutte contre le Trafic illicite des biens culturels en Afrique centrale - TIBC », du 12 au 16 décembre 2022, au Radisson Blu, de 9h00 à 17h00.

Ledit atelier comprendra un segment technique pour les professionnels du patrimoine et des musées, les Douaniers et Policiers et un segment politique, à l'attention des Ministres en charge de la Culture de la sous-région.

Ces travaux qui verront la participation du Bénin, en plus de (10) pays de la sous-région, ont pour objectifs d'accroître le nombre de pays d'Afrique centrale ayant ratifié la Convention de l'UNESCO de 1970, de renforcer les capacités des forces de Police, des Douanes et des ministères concernés dans la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, et enfin, de renforcer le réseau opérationnel des musées en matière d'inventaire, de documentation et de numérisation des collections.

En fin des travaux, les Ministres en charge de la Culture de la sous-région adopteront une déclaration sur le trafic illicite, la circulation, le retour et la restitution des biens culturels.

Pour rappel, en matière de trafic illicite de biens culturels, il existe des instruments normatifs internationaux dont la « Convention de l'UNESCO de 1970, concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels » et la « Convention d'UNIDROIT sur les biens culturels volés ou illicitement exportés » de 1995.

Contacts :
062 82 82 28
062 41 94 85
074 34 49 69

